

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N° 16
le 18 avril 1984

Marc Garneau, premier astronaute canadien	1
Visite au Canada du président de la SWAPO	2
Pluies acides : le Canada et neuf pays européens fondent le « club des 10 »	3
Mémoire d'entente sur les mesures de sauvegarde	3
La mort de Bora Laskin laisse la Cour suprême du Canada en deuil	4
Fonds accordés pour lutter contre la faim	4
Ordinateurs et systèmes d'informatique pour le marché européen	5
La grenouille est le seul vertébré qui résiste à la cryogénéisation	6
Marie-José Thériault, Prix Canada-Suisse	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8
Riopelle et Rogers honorés	8

Marc Garneau, premier astronaute canadien

Le capitaine de frégate Marc Garneau, originaire de Québec, sera le premier astronaute canadien à participer à une mission spatiale, le 24 octobre prochain. Ce choix a été rendu public, le 14 mars, par le ministre canadien d'État chargé des Sciences et de la Technologie, M. Donald Johnston. L'astronaute de réserve pour la mission de la navette spatiale américaine *Discovery* sera M. Robert Brent Thirsk. Âgé de 30 ans, M. Thirsk est diplômé en ingénierie et en médecine et membre du personnel de l'hôpital Queen Elizabeth, à Montréal.

Marc Garneau est chargé de la section communications et guerre électronique, au Quartier général de la Défense nationale (QGDN). Il est diplômé du Collège militaire royal et détient un doctorat en génie électrique de l'Imperial College of Science and Technology de Londres (Angleterre). Il a occupé les postes de directeur du projet au QGDN, et d'ingénieur de systèmes de combat à bord d'un navire; il a acquis en outre une vaste expérience dans l'expérimentation des nouvelles pièces d'équipement...

Au début de l'année dernière, le Conseil national de recherches (CNRC) a fait paraître des annonces dans les journaux, d'un bout à l'autre du pays, afin de pourvoir les six postes d'astronautes tant convoités. C'est en voyant cette annonce que Marc Garneau a commencé à envisager sérieusement la possibilité d'aller dans l'espace.

« Je ne pense pas avoir rêvé plus que quiconque de devenir astronaute, déclare-t-il. Cependant, en lisant l'annonce, j'ai été des plus emballés et j'ai éprouvé le besoin de poser ma candidature. »

En effet, Marc Garneau est un néophyte en la matière. « Comme la plupart des gens, je ne savais que peu de choses sur la participation de l'industrie canadienne au programme d'exploration spatiale, admet-il. J'ai donc commencé à me renseigner à ce sujet et j'ai constaté avec stupéfaction la place



Le premier astronaute canadien Marc Garneau (à droite) en compagnie de l'astronaute de réserve, Robert Thirsk.

qu'occupe l'industrie aérospatiale canadienne et la diversité des innovations techniques dans le domaine de la recherche et du développement. »

En fait, le domaine d'expérimentation pour lequel Marc Garneau a posé sa candidature est étroitement lié à une invention canadienne unique : le bras canadien. « Le projet relatif au système de localisation visuelle dans l'espace, pour lequel je me suis porté candidat, fait appel à des caméras grâce auxquelles l'opérateur pourra localiser précisément la charge utile lors des séances de manipulation du bras... »

Marc Garneau s'est astreint à un programme intensif d'entraînement, lorsque les mesures de sélection se sont resserrées. « Les trois premiers mois, j'ai surtout été accaparé par les formalités administratives. Puis, le CNRC m'a fait parvenir une

United Press Canada, Andrew Clark



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

trousse d'information sur le programme et sur les expériences qu'il comptait effectuer. Par la suite, j'ai reçu la confirmation écrite que j'étais parmi les 1 800 candidats retenus sur les 4 300 qui s'étaient présentés. C'est alors qu'on m'a demandé de fournir des références, de subir un examen médical et de rédiger une dissertation sur les motifs qui me poussaient à devenir astronaute. »

« Lorsque j'ai appris que mon nom figurait parmi les 68 finalistes, je me suis soudainement rendu compte que j'avais peut-être une petite chance d'être parmi les heureux élus. J'ai tout à coup pris la chose très au sérieux. »

À mesure que les semaines s'écoulaient et que les séances d'élimination (entrevues, programmes d'essais et examens médicaux) se succédaient, le nombre des candidats est passé de 68 à 19. « C'est à ce moment-là que j'ai vraiment commencé à m'énerver », nous confie Marc Garneau, souriant. « J'ai alors songé que ma vie pourrait en être transformée. » Il ne se trompait certes pas : l'avenir lui a donné raison...

L'entraînement, d'une durée de quatre mois, débutera dans quelques semaines et le programme est tout à fait sérieux. D'ici le 24 octobre, les deux spécialistes des charges utiles travailleront surtout à devenir des experts sur les plans théorique et pratique. La majeure partie de leurs exercices se fera au Canada jusqu'à la fin de juin. Figurent à leur programme : expériences, conférences, études à Ottawa et séjours dans les installations de médecine aéronautique à Montréal et Toronto.

Les astronautes se familiariseront avec le vol à haute altitude et le mal de l'espace et se prêteront à des séances d'entraînement destinées à en faire des experts dans l'utilisation des équipements expérimentaux.

Cet entraînement sera suivi de séjours au Johnson Space Center, à Houston, durant juillet, août et septembre, et de stages au Kennedy Space Center, à cap Canaveral, en Floride. L'entraînement intensif comprendra des conférences et démonstrations sur des simulateurs. Les astronautes reviendront au Canada périodiquement.

Pendant ce temps, les quatre autres membres du groupe canadien participeront à la mise au point du matériel et des façons de procéder auxquels leurs collègues auront à recourir et prépareront les expériences prévues pour les missions de 1985 et 1986.

Au cours d'une des expériences dont

il aura la responsabilité, dans le cadre d'études de la vision dans l'espace qui impliquent des objets fixes et d'autres en mouvement, M. Garneau devra surveiller le fonctionnement de six caméras à bord de la navette.

D'autre part, le spécialiste canadien doit emporter avec lui un héliophotomètre, appareil permettant de mesurer la radiation solaire et d'étalonner tous les instruments de mesure des pluies acides. Cet appareil, semblable à un posémètre, permettra en effet d'établir, pour la première fois, une mesure directe des rayons solaires en dehors de l'atmosphère et d'étalonner ainsi tous les autres instruments de mesure atmosphérique.

L'héliophotomètre, de fabrication canadienne, pourra en outre mieux évaluer les gaz de la couche d'ozone qui protège

la Terre des effets pernicieux du Soleil. Il servira enfin à déterminer l'intensité du nuage volcanique dit du « Chicon » dans la stratosphère. Les chercheurs canadiens veulent en effet savoir pourquoi et comment ce nuage de brume sèche disparaît peu à peu.

Une autre expérience, qui se fera de manière automatique, va consister à mesurer les émissions des rayons ultraviolets et infrarouges en provenance du côté non éclairé de la Terre.

Dans le domaine des sciences de la vie, on effectuera également plusieurs expériences destinées à mieux comprendre le phénomène du mal de l'espace, problème qui affecte plusieurs astronautes lors de chaque vol spatial.

Inspiré de la revue Sentinelle (Forces canadiennes)

Visite au Canada du président de la SWAPO

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (South West Africa People's Organization), a visité le Canada du 20 au 22 février.

Cette visite a permis de passer en revue les événements survenus récemment en Afrique australe, de voir les perspectives d'indépendance de la Namibie, et d'étudier quels pourraient être les besoins économiques d'une Namibie indépendante.

La politique canadienne concernant la Namibie a toujours eu un seul objectif, à savoir promouvoir l'indépendance du territoire par des voies pacifiques.

En qualité de membre du Groupe de contact, le Canada s'emploie activement à obtenir l'indépendance de la Namibie au moyen de la mise en œuvre de la résolution 435 du Conseil de sécurité.

Durant son séjour, M. Nujoma a rencontré des dirigeants politiques, des parlementaires et des représentants d'organisations non gouvernementales qui fournissent des secours humanitaires aux réfugiés namibiens.

Le Canada a consenti des sommes considérables en faveur des réfugiés namibiens ces dernières années. Cette aide a été canalisée par le biais des organismes non gouvernementaux selon les critères de l'Agence canadienne de développement international. Ces dernières années, quinze projets qui se chiffrent à 300 000 \$, ont été appuyés par le gouvernement canadien en faveur des réfugiés namibiens en Angola, en Zambie et au Botswana. De plus, le Canada octroie une subvention annuelle de 200 000 \$ à



M. Sam Nujoma (à gauche), lors de sa rencontre avec le premier ministre Trudeau.

l'Institut des Nations unies pour la Namibie, situé à Lusaka en Zambie, afin d'aider à la formation de jeunes Namibiens en tant que futurs administrateurs de leur pays. En sa qualité de membre du Commonwealth, le Canada a également contribué à plusieurs programmes destinés à améliorer le niveau de formation des réfugiés namibiens. Il appuie enfin des organismes de secours humanitaire, tels que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, chargés de la réadaptation de ces populations à leur nouveau milieu.

Pluies acides : le Canada et neuf pays européens fondent le « club des 10 »

Le Canada et neuf pays européens ont fondé le 21 mars, à Ottawa, leur propre « club » de lutte contre les pluies acides. Tous ont, en outre, immédiatement été d'accord pour une augmentation, au plus tôt, du nombre des membres de ce « club ».

En signant une convention qui crée ce que le ministre canadien de l'Environnement, M. Charles Caccia, a appelé « le club des 30 % », les signataires ont, avec enthousiasme, qualifié de moment historique cette tentative faite à l'échelle internationale afin de réduire la pollution atmosphérique, cause des pluies acides.

L'entente, signée à l'issue d'une réunion de deux jours des ministres de l'Environnement des pays au rendez-vous, prévoit que, d'ici à 1993, les pays signataires réduiront les émissions de soufre au-dessus de leur territoire d'au moins 30 % et qu'ils réduiront celles d'azote d'une proportion non précisée mais d'une façon efficace.

M. Carl-Dieter Spranger, chef de la délégation ouest-allemande, a déclaré que des mesures à l'échelle nationale ne suffiraient pas à protéger l'environnement. « Il faut qu'à cet effort vienne s'ajouter une solide coopération internationale », a-t-il dit.

Des pionniers

Soutenant qu'il faut procéder à de plus amples recherches sur le problème, les États-Unis, d'où proviennent environ la moitié des pluies acides affligeant le Canada, ont jusqu'ici refusé de collaborer à tout programme commun de lutte.

Au cours d'une conférence de presse, M. Caccia a souligné que les membres du club étaient des pionniers et que les autres pays devraient suivre leur exemple.

L'accord a été signé sous l'égide de la Commission économique pour l'Europe, organisme des Nations unies représentant l'Europe de l'Est et de l'Ouest, les États-Unis et le Canada. Les pays européens présents à la réunion d'Ottawa étaient la Norvège, la Suède, la Finlande, le Danemark, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse et l'Autriche.

La commission doit tenir une assemblée générale à Munich, en juin. Le but de cette réunion, ainsi que l'a révélé le ministre autrichien de l'Environnement,



Après avoir signé une déclaration en cinq points dans laquelle les signataires se sont engagés à réduire la pollution qui est à l'origine des pluies acides, le ministre de l'Environnement du Canada, M. Charles Caccia, s'entretient avec les représentants de neuf pays d'Europe. De gauche à droite : M. Bruno Böhlen (Suisse), M. Svante Lundkvist (Suède), Mme Rakel Surlien (Norvège), M. Baron Bentinck (Pays-Bas), Mme Huguette Bouchardeau (France), M. Matti Ahde (Finlande), M. Carl-Dieter Spranger (République fédérale d'Allemagne), M. Charles Caccia (Canada) et M. Kurt Steyrer (Autriche).

ment, sera de convaincre les autres pays de la possibilité de réduire les émissions polluantes de 30 %.

Le problème des pluies acides est beaucoup plus aigu en Europe qu'en Amérique du Nord. Non seulement les lacs et les

cours d'eau d'Europe sont-ils considérés comme « morts », mais les forêts ont subi de graves dommages.

« Nous voulons nous assurer que nos forêts ne connaissent pas le même sort que celles d'Europe », a noté M. Caccia.

Mémoire d'entente sur les mesures de sauvegarde

M. Gerald Regan, ministre du Commerce international, et l'ambassadeur William Brock, représentant spécial au commerce des États-Unis, ont signé le 17 février, à Washington, une entente bilatérale. Cette dernière touche les conditions et modalités de la prise de mesures d'exception concernant l'importation de certains produits en vertu de l'article XIX du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

L'entente précise les modalités de notification et de consultation, explicite les conditions pour la prise de mesures de sauvegarde et établit des principes généraux pour l'étude de la question de la compensation.

Lors de la cérémonie de signature, M. Regan a décrit l'entente comme constituant une étape constructive et comme étant une nouvelle preuve du dynamisme des relations commerciales américano-canadiennes.

Bien que les deux gouvernements se soient engagés à contrer le protectionnisme, l'entente reconnaît que des mesu-

res d'exception peuvent provisoirement s'imposer pour faciliter l'adaptation d'une industrie à certaines situations, de façon à ce qu'elle puisse être plus concurrentielle face aux importations. M. Regan a souligné que les consultations prévues selon l'entente permettaient de rechercher des moyens d'éviter ou de minimiser les difficultés auxquelles se heurtent les exportateurs canadiens dans les cas où le gouvernement américain envisage des mesures de restriction du commerce. De même, le gouvernement canadien tiendra compte du point de vue américain dans des situations comparables.

M. Regan a noté que l'entente règle certains des différends qui, depuis longtemps déjà, opposent le Canada et les États-Unis au sujet de l'interprétation de l'article XIX de l'Accord général, et qu'elle est la preuve concrète que des progrès peuvent être réalisés dans cette interprétation. De plus, il a dit espérer qu'elle contribuerait à faire progresser la conclusion d'un accord multilatéral sur les mesures de sauvegarde.

La mort de Bora Laskin laisse la Cour suprême du Canada en deuil

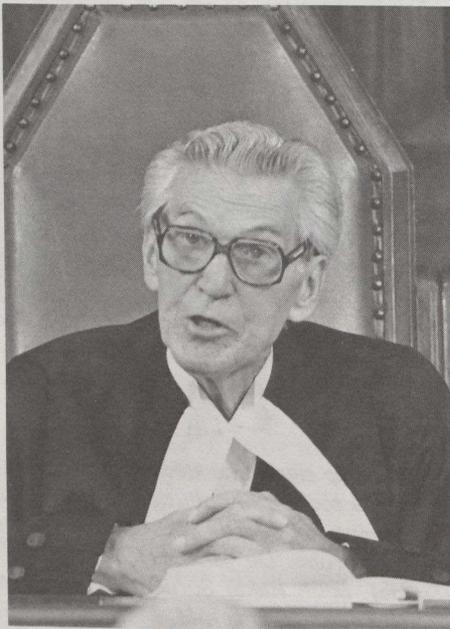
Le juge en chef de la Cour suprême du Canada, Bora Laskin, est mort le 26 mars des suites d'une pneumonie chronique.

Âgé de 71 ans et juge en chef de la Cour suprême depuis dix ans, M. Laskin avait été hospitalisé le 7 février.

Le premier ministre Pierre Trudeau, qui avait nommé M. Laskin juge en chef le 27 décembre 1973, s'est dit « extrêmement peiné par la perte... d'un grand Canadien, un juriste brillant qui a présidé la Cour suprême pendant la période importante où le Canada était à la recherche de son identité ».

Biographie

On avait vu dans la nomination de Bora Laskin comme 14^e juge en chef de la Cour suprême du Canada une nouvelle orientation de la cour de dernière instance, après des années de conservatisme. En fait, l'approche de Laskin n'a été ni progressive ni radicale, mais simplement plus libérale; elle correspon-



Le juge en chef de la Cour suprême du Canada, Bora Laskin.

Canapress

Fonds accordés pour lutter contre la faim

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé le 6 mars que le Canada affecterait 310 millions de dollars au Programme alimentaire mondial et à la Réserve internationale de secours alimentaire des Nations unies en 1985 et 1986.

M. Whelan a fait cette déclaration au siège des Nations unies, à New York, où il assistait à la conférence conjointe

des deux organismes convoqués pour l'engagement de fonds. C'est l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui dispensera cette nouvelle contribution.

En 1985 et en 1986, le Canada mettra à la disposition du programme des produits et des fonds d'une valeur totale de 285 millions, soit 135 millions de dollars



Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan (à droite), a rencontré le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, au siège des Nations unies à New York.

Canapress

daît sans doute davantage à la société de son époque.

Bora Laskin reçut un B.A. de l'université de Toronto en 1933, une maîtrise en 1935 et un diplôme en droit en 1936. L'année suivante, il obtint sa maîtrise en droit de l'université Harvard.

Il travailla un an comme fonctionnaire provincial puis, en 1940, il entreprit une carrière académique à l'université de Toronto. Il y enseigna jusqu'en 1965, à l'exception de quatre années passées au Osgoode Hall Law School.

En 1965, il fut nommé à la Cour d'appel de l'Ontario.

En 1970, il accédait à la Cour suprême du Canada. Moins de quatre ans plus tard, il devenait le premier juge en chef juif de cette même cour.

Le premier ministre Trudeau a fait savoir qu'il nommerait lui-même le successeur au juge en chef de la Cour suprême.

En principe, la tradition veut que le prochain juge en chef soit celui qui possède le plus d'ancienneté parmi les huit autres juges, et, selon le principe de l'alternance, qu'il soit francophone.

la première année (113 millions sous forme de produits alimentaires et 22 millions en argent) et 150 millions l'année suivante (125 millions en aliments et 25 en argent).

M. Whelan a également annoncé que le Canada verserait 10 millions de dollars à la Réserve internationale de secours alimentaire en 1985 et 15 millions en 1986. Ces montants s'ajoutent aux 15 millions de dollars que le Canada s'est engagé à verser en janvier à la suite de la crise qui sévit en Afrique.

Le Canada a toujours versé de généreuses contributions au Programme alimentaire mondial. Depuis 1963, si l'on compte les fonds engagés aujourd'hui, ces contributions se sont élevées à plus de 1,4 milliard de dollars, dont 250 millions ont été versés en 1983 et 1984 (125 millions de dollars chaque année).

Toutefois, si l'aide alimentaire joue un rôle capital dans la lutte contre la faim dans le monde, elle ne constitue pas la réponse au problème. Pour qu'il y ait sécurité et stabilité alimentaires dans le monde, il faudra plutôt parvenir à un certain degré d'autonomie dans ce domaine.

La réalisation de cet idéal demeure la responsabilité de tous. Les pays qui reçoivent l'aide du Canada doivent mobiliser leurs ressources pour consolider leur secteur agricole et il appartient aux grands pays producteurs de les aider.

Ordinateurs et systèmes d'informatique pour le marché européen

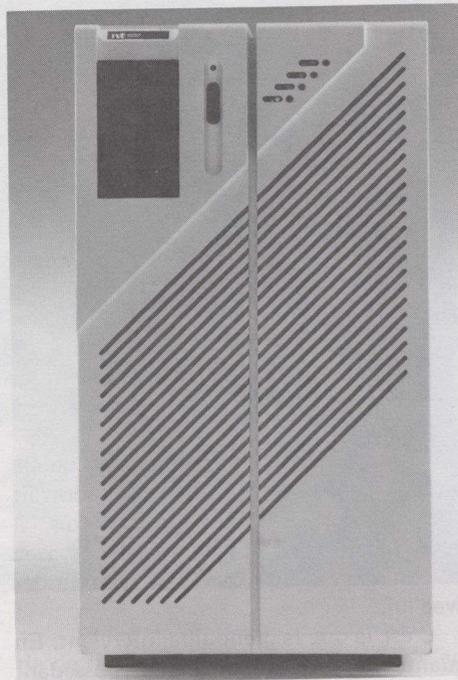
Northern Telecom a annoncé le 6 mars, à La Napoule, France, la gamme Vienna, ordinateurs et systèmes d'informatique pour le marché européen. Cette gamme présente des matériels entièrement compatibles, les normes de communication les plus universelles et les systèmes d'exploitation et langages les plus utilisés.

La gamme Vienna est articulée autour d'une unité de traitement de données très puissante (trois modèles), et elle comporte des terminaux intelligents, des imprimantes et d'autres périphériques reliés par des réseaux locaux et externes à haute vitesse.

Elle a été mise au point en Europe par Northern Telecom Data Systems, filiale de Northern Telecom plc, de Londres, Angleterre. Ses applications comprennent la bureautique, le traitement de données, l'informatique individuelle et la communication locale et à distance.

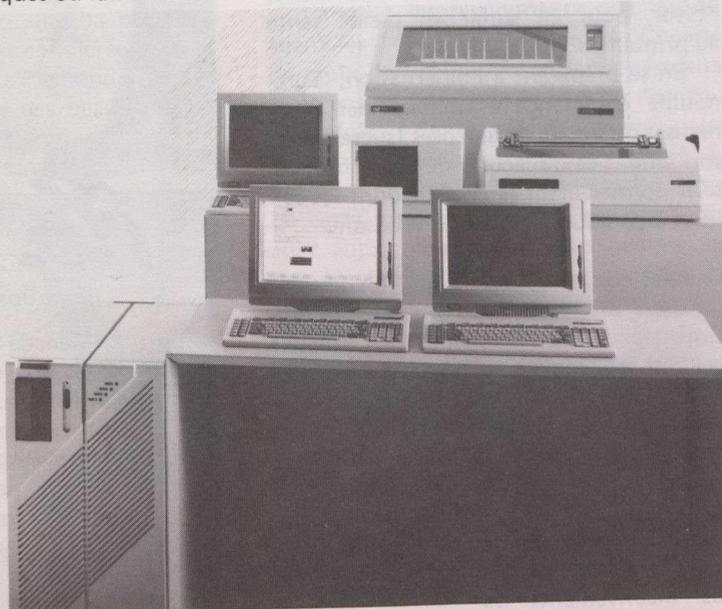
Elle propose trois ordinateurs partagés, assortis de matériels et de logiciels compatibles; un terminal polyvalent présenté en quatre niveaux de performance, dont un affichage couleur à haute définition, sept modèles d'imprimantes et des unités de disque magnétiques.

Cette gamme de systèmes a été conçue de sorte que l'on puisse facilement y ajouter de nouvelles fonctions et une puissance de traitement supplémentaire, selon les progrès technologiques ou la demande.



L'ordinateur partagé Vienna garde le même boîtier pour les versions A, B et C.

Cette conception concorde avec le Réseau Planétaire de Northern Telecom, où les systèmes de gestion de l'information doivent répondre aux exigences de continuité autant que de compatibilité. (Cette dernière permet de réunir en un système différents modèles et équipements de marques diverses.)

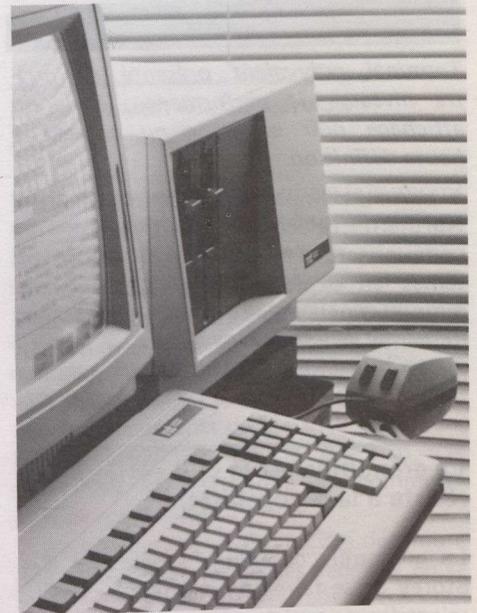


La version Vienna C est la plus perfectionnée de la gamme du système Vienna. On la voit ici sous forme d'ordinateur partagé doté d'une mémoire principale de deux mégaoctets, avec ses terminaux polyvalents faisant également office d'ordinateur personnel, et un choix d'imprimantes. Cet équipement peut servir des groupes de travail allant jusqu'à 32 utilisateurs.

Les systèmes sont conformes aux normes actuelles en matière de communication et aux normes en voie de développement concernant les systèmes d'exploitation et les langages. Les systèmes intègrent une norme Intel pour les microprocesseurs, et une norme MS-DOS/Xenix pour les systèmes d'exploitation. Les normes de communication sont basées sur le modèle ISO (Organisation internationale de normalisation) pour les communications mondiales, dont le protocole X.25.

La gamme est aussi conforme au SNA (Systems Network Architecture), ce qui la rend compatible avec les équipements IBM. Les systèmes Vienna sont reliés par Ethernet, première firme européenne en réseaux locaux.

Northern Telecom a aussi annoncé, dans le cadre de la gamme Vienna, une unité de traitement qui permettra aux



L'unité de traitement de données Vienna avec les terminaux et la souris.

usagers des systèmes d'informatique répartie de Northern Telecom en exploitation d'avoir accès aux fonctions et capacités de la nouvelle gamme.

L'éventail des configurations des nouveaux systèmes est pour ainsi dire illimité, allant de l'informatique personnelle autonome aux réseaux nationaux et internationaux. Le prix de base d'un terminal polyvalent est de 6 000 \$.

La mise au point de la nouvelle gamme s'insère dans le cadre de l'expansion de l'exploitation de Northern Telecom en Europe. L'entreprise annonçait en effet récemment l'établissement d'un centre de mise au point de produits et la construction d'une nouvelle usine



Terminal polyvalent présenté en quatre niveaux de performance, dont un affichage noir et blanc ou couleur à haute définition.

à Hemel Hempstead, au Royaume-Uni. Northern Telecom Data Systems, qui compte actuellement plus de 4 200 systèmes en exploitation en Europe, emploie 750 personnes et possède 60 points de vente et centres de service dans neuf pays européens.

La grenouille est le seul vertébré qui résiste à la cryogénéisation

La grenouille commune a permis à Ken Storey de se faire un nom dans les cercles scientifiques canadiens.

Biochimiste de l'université Carleton, Storey est un des quatre chercheurs qui ont obtenu une bourse du Conseil de la recherche en science naturelle et en ingénierie.

Ces bourses sont offertes à de jeunes scientifiques qui ont acquis une renommée nationale. Ainsi, pendant deux ans, Storey pourra se consacrer à la recherche plutôt qu'à l'enseignement.

Ses études ont permis d'établir que les grenouilles sont les seuls vertébrés connus que l'on puisse congeler totalement et ranimer, sans qu'elles en souffrent.

Cette découverte est d'autant plus importante qu'en médecine on cherche depuis longtemps un moyen de préserver les organes et le sang en les congelant,

sans en endommager les tissus ou en modifier les constituants.

Organes congelés

Les scientifiques espèrent parvenir à conserver les organes humains en vue de transplantations futures ou, dans le cas d'organes malades, les congeler jusqu'à ce qu'un traitement soit découvert.

Les savants avaient toutefois peu d'espoir de réussir la « cryopréservation » des organes — terme scientifique décrivant le processus de conservation par congélation — jusqu'à ce que Storey réalise ses expériences sur les grenouilles.

De nombreux animaux, notamment les insectes, possèdent une grande tolérance à la congélation.

Pour mieux comprendre de quelle façon le processus de congélation pourrait être appliqué à l'homme, toutefois, il nous fallait faire des comparaisons avec un animal ayant certaines similitudes avec lui.

C'est là que la grenouille intervient. En qualité de vertébré — animal possédant une épine dorsale — la grenouille appartient à l'espèce supérieure des animaux, catégorie qui englobe l'homme. Storey a donc conclu que le processus de congélation auquel survit la grenouille pourrait être éventuellement applicable à l'homme.

Travaillant en collaboration avec sa femme, Janet, le chercheur a commencé par étudier l'étrange processus grâce auquel les grenouilles supportaient la congélation. Elles s'enfoncent dans la boue, l'hiver, pour en surgir en pleine santé au printemps.

En se préparant à l'hibernation, la grenouille commence à emmagasiner d'immenses quantités de glucoses (sucres) dans son sang. Les molécules de sucre fournissent normalement la chaleur dont les cellules organiques animales ont besoin.

Cellules non congelées

Le sucre présent dans le flux sanguin soustrait littéralement l'eau contenue dans les cellules organiques de la grenouille. Ces cellules ne gèlent donc pas et sont protégées par une solution de sang et de sucre créée par l'organisme même de l'animal.

Chez l'homme, un tel niveau de sucre dans le sang transformerait une personne en diabétique et serait fatal mais la grenouille a réussi à éviter tous les inconvénients du glucose, ce qui demeure un mystère.

Il reste à déterminer de quelle façon ce processus pourrait s'appliquer à l'homme et, pour l'instant, Storey poursuivra ses recherches en procédant à une étude ex-

haustive de chaque organe de la souris.

Il ne fait d'ailleurs pas preuve d'un optimisme inconsidéré. Selon lui, les scientifiques sont encore loin du jour où ils pourront utiliser ses découvertes pour congeler des malades en phase terminale.

Les travaux de Storey, par ailleurs, trouveront éventuellement des applications dans le domaine de l'agriculture. Ils pourraient nous amener à comprendre le processus en vertu duquel des milliers d'espèces d'insectes, congelées en hiver, réapparaissent au printemps pour infliger d'importants dégâts aux récoltes.

Marie-José Thériault, Prix Canada-Suisse

L'auteur canadien Marie-José Thériault a remporté le Prix littéraire Canada-Suisse pour son livre de poésie *Invariance suivie de Célébration du Prince* publié en 1982 aux Éditions du Noroît. Le prix lui sera remis en Suisse au cours de l'année.



Marie-José Thériault

Le prix Canada-Suisse a été créé par le Conseil des arts du Canada et la Fondation Pro-Helvétia. Ce prix annuel de 2 500 \$ est décerné alternativement à un écrivain suisse et à un écrivain canadien pour une œuvre publiée en français au cours des huit années précédant l'attribution.

Née à Montréal en 1945, Marie-José Thériault a publié, depuis 1972, cinq recueils de poésies et deux livres de contes. Tout en faisant carrière dans l'édition, elle a collaboré à divers périodiques et revues littéraires. Elle est actuellement directrice littéraire aux Éditions Hurtubise HMH.

« Le Chemin de croix » d'Antoine Plamondon



La Déposition de croix (1839), huile sur toile.

Six tableaux, que l'on considère actuellement comme étant parmi les œuvres les plus intéressantes d'une figure dominante de l'art québécois du XIX^e siècle et qui avaient été rejetés par l'Église catholique de l'époque, puis perdus pendant des décennies, ont été exposés récemment au Musée des beaux-arts de Montréal (*Antoine Plamondon [1804-1895] - Le Chemin de croix de l'église Notre-Dame de Montréal*). Ce prestigieux ensemble, reconstitué pour la première fois depuis très longtemps, forme ainsi la première exposition entièrement consacrée à l'œuvre religieuse d'Antoine Plamondon.

En 1961, le Musée des beaux-arts de Montréal fit l'acquisition de ces six tableaux qui ne représentent qu'une par-



Portrait de Sœur Saint-Alphonse (1841), huile sur toile.

Galerie nationale du Canada

tie de la plus importante commande d'art religieux faite à l'artiste: il s'agissait d'illustrer les 14 stations du Chemin de croix pour l'église Notre-Dame de Montréal. Cette commande, faite en 1836, ajoutait un certain prestige à la réputation du jeune artiste qu'était Plamondon, lequel avait été l'apprenti de Joseph Légaré avant d'aller poursuivre sa formation de peintre en Europe, aux alentours de 1820, pour s'établir, par la suite, dans la ville de Québec.

La suite impressionnante que constituent les 14 immenses toiles du Chemin de croix de l'église Notre-Dame nécessita trois ans de travail de la part de l'artiste. Toutefois, l'Église rejeta l'œuvre pour raisons d'orthodoxie religieuse, malgré les critiques favorables de l'époque. En dépit de cette mauvaise fortune, ces peintures sont aujourd'hui considérées comme un des ensembles religieux les plus célèbres en Amérique du Nord. Leur force et leur impact, ne serait-ce que sur le plan de la couleur, n'ont jamais eu d'égal dans la peinture québécoise de cette époque.

Après le refus de l'église Notre-Dame, les tableaux connurent diverses péripéties: tantôt portés en triomphe, ils furent à d'autres moments fort négligés. Par la suite, ils disparurent et seulement six d'entre eux furent redécouverts dans un grenier dans les années 30. Brillant portraitiste, Antoine Plamondon a réalisé plusieurs œuvres à caractère religieux.

Des documents d'époque permettent aux visiteurs de l'exposition de visualiser les huit épisodes manquants. Des photo-

graphies et des panneaux didactiques présentent les résultats d'une recherche détaillée sur les œuvres d'artistes européens qui ont influencé Plamondon, tels Cardi, Mignard, Jouvenet, Stella et le Titien.

Cette exposition est organisée par Yves Lacasse, conservateur invité, sous la responsabilité de Nicole Cloutier, conservatrice de l'art canadien ancien au musée. Un magnifique catalogue bilingue, abondamment illustré, accompagne l'exposition et permet de mieux l'apprécier. On y découvre divers aspects de l'art religieux au Québec, tels le phénomène de la copie d'œuvres européennes et l'impact des dévotions populaires.

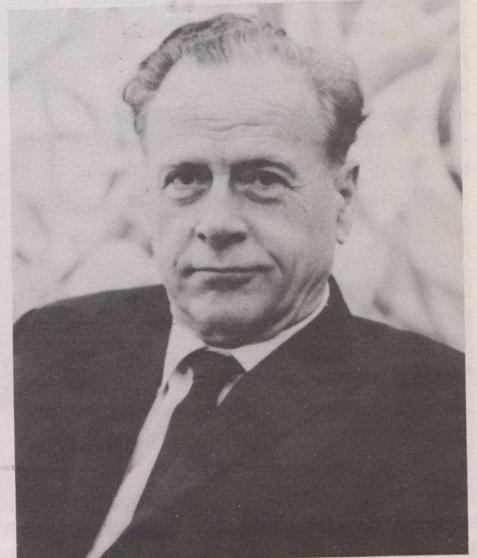
L'exposition *Antoine Plamondon (1804-1895) - Le Chemin de croix de l'église Notre-Dame de Montréal* s'est poursuivie au Musée des beaux-arts de Montréal jusqu'au 1^{er} avril et sera présentée par la suite dans divers centres d'expositions à travers le Canada.

Musée des beaux-arts de Montréal

La collection McLuhan aux Archives publiques

Les admirateurs de McLuhan le surnommaient le prophète des temps modernes. Énigmatiques, métaphoriques et satiriques, ses expressions comme ses livres l'ont fait connaître à travers le monde. C'est d'ailleurs avec beaucoup de fierté que les Archives publiques du Canada viennent de faire l'acquisition de la collection de documents de Marshall McLuhan, l'un des Canadiens qui, par ses idées, a le plus influencé le monde des communications modernes.

McLuhan est mort le 31 décembre 1981. Illustrant toutes les facettes de sa



Marshall McLuhan

carrière, la collection comprend une volumineuse correspondance, des manuscrits de livres, des œuvres inédites, des articles, des entrevues sur cassettes, des notes de cours, de la documentation et des travaux d'étudiants, soit plus de 700 000 pages.

« La collection McLuhan, la plus importante acquisition qu'ait jamais faite un établissement d'archives au Canada, permettra aux Archives publiques de devenir le centre de recherche par excellence dans l'étude des communications », selon M. Wilfred Smith, archiviste fédéral, qui ajoute : « plusieurs générations de chercheurs pourront, à partir de ces documents, poursuivre le travail qu'il avait déjà entrepris ».

Pour mieux comprendre

Au début des années 40, alors qu'il enseigne à l'université du Wisconsin, McLuhan constate qu'il n'arrive pas à comprendre ses étudiants, pas plus qu'eux ne le comprennent. Il décide alors d'étudier la culture populaire, et ses recherches le conduiront, plus tard, à publier de nombreux

ouvrages sur la technologie et les médias.

Devenu célèbre par ses idées, McLuhan s'est surtout fait connaître dans le monde entier par ses expressions-chocs qui sont entrées dans le vocabulaire de plusieurs nations, comme « le médium est le message ».

Selon M. David Walden, chef de la section socio-culturelle des Archives publiques, la documentation permettra aux chercheurs de comprendre de quelle façon McLuhan a développé sa théorie et ce qui l'a influencé à l'époque.

On y retrouve notamment des lettres de personnalités comme Margaret Atwood, Buckminster Fuller, John Kenneth Galbraith, Pierre Trudeau, Jimmy Carter et Hubert Humphrey.

Tous les documents devraient être catalogués et disponibles pour consultation d'ici l'automne prochain.

Les Archives publiques ont célébré l'acquisition de la collection avec le ministre des Communications, M. Francis Fox, et l'agent littéraire de McLuhan, Mme Matie Molinaro.

Nouvelles brèves

Le Séminaire de Québec s'est joint aux nombreuses institutions d'enseignement collégial des cinq continents qui offrent un programme d'études menant à l'obtention du baccalauréat international. Créé à Genève en 1963, ce baccalauréat sanctionne un programme commun à travers les 39 pays participants; il permet ainsi aux étudiants dont les parents sont appelés à travailler à l'étranger de poursuivre leurs études sans pâtir des difficultés liées à des changements de programme. Le baccalauréat international ouvre les portes de plus de 700 universités dans 55 pays du monde. À Montréal, le collège Jean-de-Brébeuf offre également ce programme d'études depuis 1983.

Du 11 au 13 mars, Montréal a été le point de mire de la mode nord-américaine : plus de 5 000 professionnels et intervenants de cette industrie se sont rencontrés au Palais des congrès pour conclure des marchés totalisant plusieurs centaines de milliers de dollars. Ce salon du prêt-à-porter, le premier d'une telle envergure à se tenir à Montréal, représentait une occasion unique pour les designers et les manufacturiers québécois de mettre en vedette leurs collections et nouveautés pour 1984-1985.

C'est sur le thème « Le Super 8 dans les années 80 » que s'est tenu à Montréal, du 21 au 26 février dernier, le 5^e Festival

international du film Super 8 du Québec. Quelque 150 films provenant de 17 pays ont été présentés à cette occasion. Les cinéphiles ont pu visionner, entre autres, un programme spécial sur le Moyen-Orient avec des films réalisés en Afghanistan et en Iran, ainsi qu'un programme sur l'Union soviétique. Plusieurs débats, colloques et ateliers ont également réuni des cinéastes, experts et intervenants de l'industrie cinématographique du Super 8.

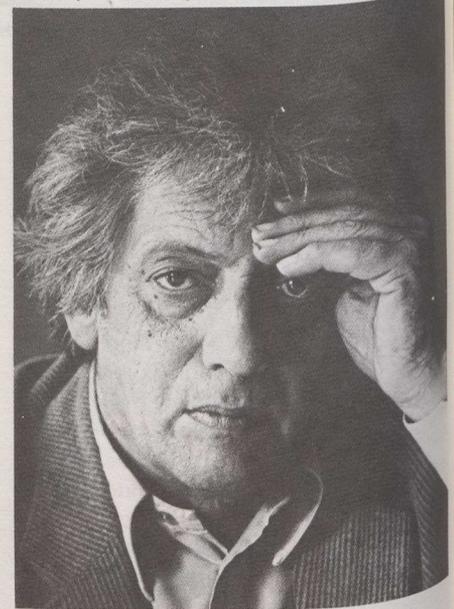
Le patineur de vitesse Jacques Thibault de Québec a remporté la médaille d'argent à l'épreuve du 500 mètres des récents Championnats du monde de patinage de vitesse qui se sont déroulés à Göteborg, en Suède.

La revue d'art contemporain Parachute a organisé un colloque international sur l'art et la critique dans les années 80; celui-ci s'est déroulé à Toronto les 15, 16 et 17 mars, à l'Ontario College of Art. Il réunissait des conférenciers européens, américains et canadiens qui ont fait le point sur l'état actuel de l'art.

Sylvie Tremblay et Jim Corcocan, selon ce qu'a confirmé un jury international, participeront au Festival de la chanson de Spa. Les deux chanteurs québécois seront les représentants de Radio-Canada lors du festival, qui aura lieu en Belgique du 20 au 23 juin. Désignés au départ par Radio-Canada, ils ont reçu l'aval du jury où sont notamment représentés les pays francophones d'Europe.

Riopelle et Rogers honorés

La Conférence canadienne des arts a décidé d'honorer, au cours de sa réunion annuelle du 2 au 4 mai, le peintre Jean-Paul Riopelle et le compositeur-chanteur Stan Rogers. Ce dernier sera honoré de façon posthume puisqu'il a été tué dans un écrasement d'avion à Cincinnati, en juin dernier. Les diplômes d'honneur de la conférence sont remis chaque année en reconnaissance à ceux qui ont servi de façon exceptionnelle la cause des arts. Le premier lauréat (1954) a été M. Vincent Massey, auteur du rapport de la Commission d'enquête sur les arts, les lettres et les sciences et, plus tard, gouverneur général du Canada. La conférence, qui regroupe quelque 700 associations et artistes, fait des recommandations aux gouvernements sur leur politique artistique.



Jean-Paul Riopelle

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304